

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,
Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 17 (1939)

Heft: 4

Nachruf: Dr Joseph Choffat, ancien ministre †

Autor: A.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

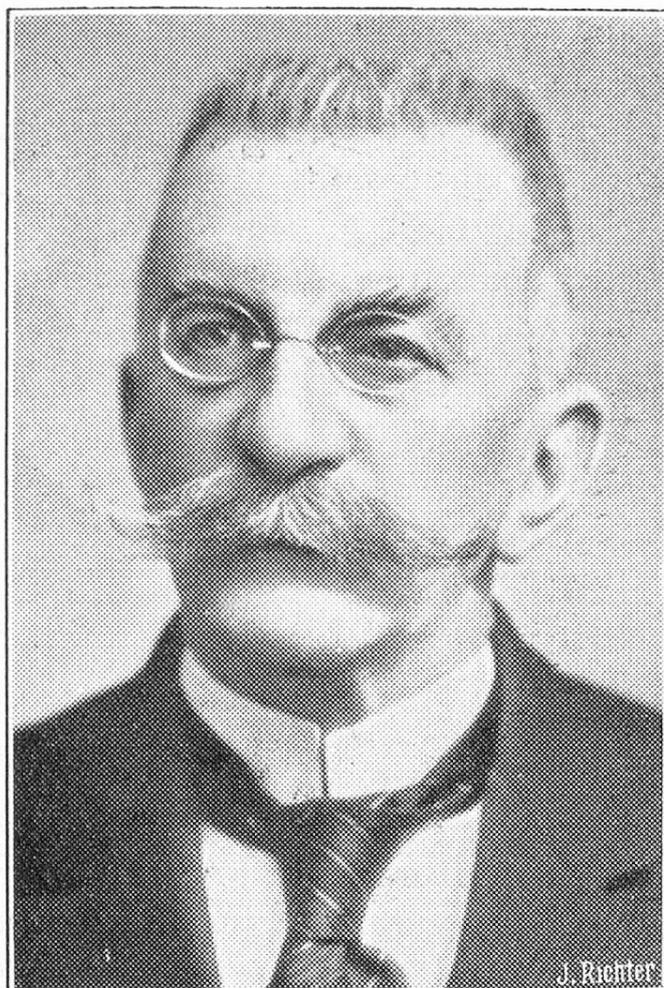
Gedanken, das Los unserer hilfsbedürftigen Greise und Greisinnen etwas freundlicher zu gestalten. Sein Andenken wird im Segen bleiben. R. W.

Dr Joseph Choffat, ancien ministre †

L'œuvre „Pro Senectute“ vient de perdre un de ses vétérans les plus distingués et les plus méritants dont elle s'honorait avec raison, en la personne de Monsieur Joseph Choffat, membre du Comité de direction depuis quelques années. Le vénérable défunt a tenu une telle place dans les œuvres sociales et humanitaires de notre pays que sa disparition a suscité de vifs et d'émouvants regrets.

Né à Porrentruy le 8 octobre 1866 d'une famille distinguée par son esprit de foi et de charité, le jeune homme grandit dans cette atmosphère familiale dont sa vie resta toujours imprégnée. Les heureuses aptitudes qu'il manifesta de bonne heure pour l'étude furent admirablement cultivées au Collège de Dôle où il fit ses humanités. Doué d'un caractère aimable et doux, le jeune élève se concilia bientôt l'affection de ses condisciples qu'il édifiait par son application et stimulait par ses succès. Après avoir passé brillamment son baccalauréat français, sa licence en droit à Paris et son doctorat à l'Université de Lausanne, il entra en 1890 au Département politique fédéral et fut bientôt envoyé comme secrétaire de Légation à Buenos-Aires pour s'occuper de l'importante colonie suisse fixée dans le Sud de l'Amérique latine. Trois ans après il était nommé Conseiller de la Légation de Rome. Il n'avait que 44 ans lorsque le Conseil fédéral le désigna en qualité de Ministre à Vienne.

Si durant ses études Joseph Choffat se distingua par une singulière ardeur au travail, il exerça partout ses fonctions diplomatiques avec un tact si exquis, une simplicité de si bon aloi et une fermeté si juste qu'il gagna d'emblée et partout l'estime et l'affection de ses protégés. Il sut ne pas se cantonner exclusivement dans l'étude du droit et l'on a plaisir à se remémorer l'enthousiasme avec lequel



Dr Joseph Choffat, ancien ministre, Porrentruy.

jusqu'à la fin de sa vie, il décrivait les manifestations artistiques, les concours littéraires qu'il présidait avec distinction.

Attristé par la grande guerre et sentant de plus en plus la puissance du lien qui l'attachait à son pays, il demanda sa retraite en termes qui attestent hautement son amour pour la Patrie et son désir d'y faire du bien.

De retour dans sa ville natale, il employa les longues années de sa retraite au service de la communauté. Il voulait si ardemment la prospérité de son pays que cette force de volonté se manifesta bientôt dans tous les domaines, mais surtout dans le domaine de la charité publique. L'œuvre capitale de Joseph Choffat: l'Hospice des vieillards de St-Ursanne et l'aide aux vieillards du Jura demeure le témoignage impérissable de l'énergie

calme et tenace qui fut le trait caractéristique de cet homme de bien. Chez lui, l'énergie de la volonté s'alliait à une bonne humeur qui adoucissait les angles. Il mettait de la gaiété dans les discussions.

Non seulement il était le secrétaire zélé, la cheville ouvrière de „Pro Senectute“ dans le Jura-Nord où depuis l'année 1920 il y consacra le plus clair de son temps et le meilleur de lui-même aimant à entourer de sa sympathie les pauvres êtres brisés par l'âge, incapables désormais de gagner leur pain quotidien qui ne peuvent ou ne veulent pas entrer dans quelque Asile — et, qui dira la joie qu'en ressentaient nos chers vieillards lors de manifestations d'été organisées à leur intention —, mais il travaillait encore activement, de concert avec le Conseil et le Directeur de l'Etablissement, à la prospérité de l'Hospice de St-Ursanne dont il fut depuis 1922 le président intelligent et aimé. C'est ce que constatait en 1936, à l'occasion du 40e anniversaire de cette institution, M. le Dr Seematter, président du Gouvernement bernois, lorsqu'il soulignait la bonne volonté et le zèle persévérant mis en œuvre pour y rendre aussi agréable que possible le sort des vieillards et déclarait que l'Etablissement est parmi les plus plaisants et les mieux aménagés du canton de Berne. Son administration mérite un éloge particulier pour avoir su exécuter tous les travaux sans aucun appui de l'Etat — sauf une subvention de fr. 35.000 en 1904—1906. Elle a manifesté ainsi une grande compréhension et une louable indépendance, montrant ainsi, par là, que le mieux, le plus sûr, consiste toujours à s'aider soi-même. La situation s'améliora-t-elle? Personne ne saurait le prédire, mais advienne que pourra, l'aide à nos pauvres doit rester notre souci constant, et c'est l'impression que nous devons emporter de la belle fête de ce jour. „Je souhaite à l'Hospice de continuer à ce dévouement dans la voie qu'il s'est tracée. Daigne le ciel lui accorder sa bénédiction.“

L'image du regretté défunt ne serait pas complète, si nous ne rappelons le charme de cet homme en société, ses

rapports rédigés avec infiniment d'esprit, ses allocutions dans les cercles restreints qui étaient une véritable jouissance pour ses auditeurs, sa serviabilité toujours en éveil et le charme de son hospitalité. On aimait en effet à lui demander conseil et tous ceux qui avaient recours à ses lumières dans le culte du beau, la culture de l'esprit et l'embellissement public n'eurent qu'à se féliciter d'avoir placé en lui sa confiance, car outre le sérieux, la prudence et la diligence qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait, il était rompu à toutes les finesses de la diplomatie et du bon ton. Tout le monde était bien reçu chez lui. Il avait un bon mot pour chacun et quiconque venait à lui était certain de rencontrer l'accueil le plus bienveillant.

Les nombreuses sociétés dont il faisait partie et que nous passons sous silence parce qu'elles ne rentrent pas dans le cadre de cet article, ont souvent prouvé en l'appelant parmi les membres de leurs comités, qu'elles appréciaient hautement sa belle intelligence, son grand dévouement et son esprit conciliant.

Bref, grâce à ses belles qualités d'esprit et de cœur, grâce à sa droiture, à sa loyauté, il s'acquitta à Porrentruy et au sein de l'œuvre „Pro Senectute“ une juste réputation d'honnête homme et l'estime de tous ses concitoyens.

Aussi la nouvelle de sa mort fut-elle doublement affligeante pour ceux qui l'ont vu à l'œuvre dans ce champ d'activité charitable où il se dépensa avec tout le zèle et d'amour pour la cité et le pays.

Lors de ses funérailles qui furent un témoignage public de deuil et de sincères regrets, on a pu mesurer à leur haute valeur les sympathies et le prestige dont il jouissait au sein du Comité de Direction et dans tout le Jura. La divine Providence a ses vues devant lesquels nous nous inclinons sans murmure. Que son exemple suscite de nombreux serviteurs fidèles et dévoués à notre œuvre „Pro Senectute“. Pour lui qu'il repose en paix, emportant dans la tombe une prière émue de ceux qui l'ont connu et aimé.

A. M.